



ACADÉMIE DE MUSIQUE SAINT-GRÉGOIRE

INSTITUT DE MUSIQUE SACRÉE FONDÉ EN 1878

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française de Belgique

Rue des Jésuites, 28
B-7500 Tournai
Tél : 069 22 41 33
Courriel : academiesaintgregoire@gmail.com

Direction : Stéphane DETOURNAY, PhD

Tournai, le 12 novembre 2020

I. COVID-19 DISPOSITIONS APPLICABLES À PARTIR DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020

En référence aux circulaires émises par le Ministère de la Communauté française de Belgique, suite à l'évolution sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, certaines adaptations sont opérées dans le cadre des cours dispensés à l'Académie de Musique Saint-Grégoire.

A. Dispositions antérieures

À la rentrée de septembre 2020, un document détaillant l'ensemble des mesures sanitaires et organisationnelles a été communiqué aux élèves¹. Ces mesures demeurent d'application. Elles sont amplifiées à dater du 16 novembre 2020 (voir *infra*).

B. Calendrier d'application

À dater du **16 novembre 2020**, l'organisation des cours passe en **code rouge** (risque élevé). Celui-ci remplace le **code jaune** (risque faible) appliqué jusqu'alors. Les mesures sont effectives jusqu'au 1^{er} décembre 2020. Elles peuvent être prolongées jusqu'aux vacances de Noël.

C. Élèves répartis par catégories d'âge

Les élèves sont répartis en deux classes d'âge : 1. les élèves âgés de moins de 12 ans (ou qui fréquentent l'école primaire) ; 2. les élèves âgés de plus de 12 ans.

I. Les élèves de moins de 12 ans suivent en présentiel les cours collectifs, semi-collectifs et individuels.

¹ Accessible sur la page *Facebook* de l'Académie et le site web du Séminaire de Tournai.

II. À partir de 12 ans, selon les disciplines, les cours s'organisent² :

- a. en individuel ;
- b. par groupe de 4 (maximum) ;
- c. à distance (télé-enseignement) : cette disposition est prise en accord avec la direction et le(s) professeur(s) concerné(s).

N.B. Les étudiants appartenant à des catégories de personnes à risque peuvent participer au cours avec l'accord de leur médecin.

D. Hygiène générale

Les mesures d'hygiène sont renforcées : les professeurs et les élèves (enfants et adultes) se lavent les mains au début et à la fin de chaque cours. Il en est de même lors de l'accès aux toilettes.

E. Aération

Les locaux sont régulièrement aérés, au moins toutes les heures. L'aération s'effectue par ouverture des fenêtres ou de la porte de la classe.

F. Masques

- I. Jusqu'à l'âge de 12 ans (élèves fréquentant l'école primaire), le port du masque n'est pas obligatoire. Les élèves peuvent néanmoins le porter s'ils le souhaitent.
- II. À partir de l'âge de 12 ans, le masque est obligatoire (hormis pour le cours individuel de chant, équipé d'un hygiaphone).
- III. Les professeurs portent obligatoirement un masque (sauf si la classe est équipée d'un hygiaphone).

G. Circulation et regroupements

Les déplacements dans les couloirs doivent être limités au strict nécessaire.

Les croisements d'élèves dans les couloirs doivent être limités.

Les parents sont invités à attendre les enfants sous le préau d'entrée du Séminaire.

Le port du masque est obligatoire partir de 12 ans dans l'enceinte du Séminaire (couloirs, toilettes, etc).

H. Activités

Les activités extra-muros sont suspendues.

Les activités prévues dans les locaux de l'établissement peuvent être organisées à condition de respecter les conditions fixées par les protocoles du secteur concerné.

² Voir *infra* la rubrique intitulée : *Synthèse relative à l'organisation des cours*, p. 4.

I. Contact avec la direction et le corps professoral

- I. Les contacts avec la direction se font exclusivement sur rendez-vous :
 - Tél : 069 22 41 33
 - Courriel : academiesaintgregoire@gmail.com
- II. Il est demandé aux parents de ne pas entrer dans les classes de cours.
- III. S'ils ont une information particulière à communiquer au professeur, l'entretien (dans le couloir) doit être rapide et respecter la distanciation sociale.
- IV. S'ils souhaitent rencontrer plus longuement le professeur, une prise de rendez-vous est nécessaire.

J. Réunions de parents (pédagogique)

Chaque année, deux séances de réunions de parents sont prévues.

La première, début janvier ; la seconde, fin juin.

Ces réunions auront lieu si la situation sanitaire le permet.

Dans le cas inverse, les parents pourront avoir un contact personnel avec les professeurs par vidéo-conférence ou téléphone.

Les informations seront communiquées en temps utile.

K. Élèves résidant en France

Pour les élèves résidant en France, une attestation de fréquentation de cours peut être délivrée. Elle ne peut cependant se substituer à la législation française (en terme de déplacement sur le territoire français ou de passage des frontières). Le cas échéant, avec l'accord de la direction et du professeur, un télé-enseignement peut être proposé.

L. Maladie

Les dispositions en cas de maladie de l'élève (COVID et hors COVID) demeurent d'application. Un certificat médical doit être envoyé à l'Académie à partir de 3 jours consécutifs pour cause de maladie. Ce certificat doit être remis au plus tard le deuxième cours suivant la reprise des cours. En cas de quarantaine (symptomatique ou asymptomatique), un document doit être rapidement envoyé au secrétariat (certificat médical, certificat de quarantaine INAMI ou justificatif d'absence).

Les certificats et attestations peuvent être envoyés au secrétariat par mails :

academiesaintgregoire@gmail.com

M. Prévention

Pour rappel, l'Académie, en respect du règlement ministériel, est dotée d'une pièce dédiée à la COVID-19. Cette pièce est destinée à isoler un élève (enfant ou adulte) manifestant un ou des symptômes liés au coronavirus.

Dans le cas d'un enfant, les parents sont contactés immédiatement et invités à reprendre leur enfant rapidement.

N. Délégué COVID

Pour l'Académie de Musique Saint-Grégoire, le délégué COVID est le directeur, Monsieur Stéphane Detournay. C'est à lui qu'il convient de s'adresser si vous avez des questions à ce sujet.

II. SYNTHÈSE RELATIVE À L'ORGANISATION DES COURS

A. Formation Musicale (préparatoire)

Jedi

Professeur : Beata Szalkowska

- Pas de modification pour les élèves (cours collectif)
- Masque non obligatoire pour les élèves de moins de 12 ans.
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de cours.

B. Formation Musicale (enfant)

Lundi et mardi

Professeurs : Beata Szalkowska et Angelo Abiuso

- Pas de modification pour les élèves (cours collectifs)
- Masque non obligatoire pour les élèves de moins de 12 ans.
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de cours.

C. Formation Musicale (adulte)

Lundi et jeudi

Professeur : Christophe Dangreau

- Cours collectifs
- Lundi : division de la classe en groupes différenciés³.
- Jeudi : pas de modification pour les élèves.
- Masque obligatoire.
- Hygiaphone.
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de cours.

³ Pour l'organisation pratique de ces groupes, contacter le professeur.

D. Orgue et accompagnement

Mardi, mercredi et jeudi

Professeurs : Madeleine Cordez, Pascaline Flamme, Momoyo Kokubu

- Cours individuels ou semi-collectifs (maximum 4 élèves).
- Masque obligatoire (sauf élèves de moins de 12 ans).
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de cours.

E. Clavecin et continuo

Mercredi

Professeur : Fabienne Alavoine

- Cours individuel ou semi-collectif (maximum 4 élèves).
- Masque obligatoire (sauf élèves de moins de 12 ans).
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de cours.

F. Chant

Lundi, mardi et mercredi

Professeurs : Éric Dujardin, Virginie Malfait

- Cours individuels.
- Masque non obligatoire.
- Hygiaphone.
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de cours.

G. Écriture et analyse

Lundi, mardi, mercredi et jeudi

Professeur : Christophe Dangreau

- Cours individuels ou semi-collectifs (4 élèves maximum).
- Masque obligatoire.
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de cours.

H. Histoire de la musique et Histoire de la facture d'orgue

Mercredi

Professeur : Madeleine Cordez

- Cours semi-collectifs (4 élèves maximum).
- Masque obligatoire.
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de cours.

- Cours collectif.
- Division du cours en groupes différenciés (4 élèves maximum).
- Masque non obligatoire si respect de la distance sociale.
- Un hygiaphone peut être utilisé.
- Lavage des mains obligatoire en début et fin de cours.

Veillez à consulter régulièrement :

- I. Votre boîte *mails*
- II. La page *facebook* de l'Académie

Renseignements supplémentaires :

Tél : 069 22 41 33
Courriel : academiesaintgregoire@gmail.com